

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : LA RUE CHARLES BEAUHAIRE ENTAME SA MUE

Entre mai 2023 et décembre 2024, Orléans Métropole et la Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle vont mener des travaux de requalification de la rue Charles Beauhaire, entre le pont de Tours et la tangentielle. Ces travaux s'étaleront sur 18 mois et visent à atteindre plusieurs objectifs : pacifier les circulations de cet axe structurant de la métropole, requalifier les espaces publics communaux, végétaliser le secteur et accorder une place plus importante aux mobilités douces et actives.



Etat actuel - Etat projeté / Agence CCK Architectes

Piste cyclable sécurisée, végétalisation, nouveaux mobiliers urbains, apaisement de la circulation et requalification des espaces publics : il va y avoir du changement dans la partie centrale de la rue Charles Beauhaire à Saint-Jean-de-la-Ruelle ! Au total, 18 mois de travaux transformeront profondément cet axe, entre le pont de Tours et la tangentielle. À travers ces travaux, Orléans Métropole et Saint-Jean-de-la-Ruelle souhaitent rendre le centre-ville de la commune plus attractif, le végétaliser et y favoriser les mobilités actives.

Piloté conjointement par Orléans Métropole, qui finance les travaux de voirie, et par la Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle, pour les aménagements des espaces publics, ce projet s'est construit en concertation avec les riverains et acteurs du quartier. Il vise à pacifier les circulations et à valoriser le cœur de ville, en procédant notamment à la réhabilitation et à la végétalisation des espaces publics (square Jules Ferry, parvis et parking de l'Hôtel de ville, parc des Dominicaines, esplanade de la médiathèque Anna-Marly) et en créant des liaisons pour favoriser le développement des mobilités douces (piste cyclable bidirectionnelle). Cet axe majeur retrouvera ainsi une nouvelle allure avec des aménagements sécurisés, partagés, ainsi qu'une limitation de la vitesse à 30km/h. L'offre de stationnement sera regroupée sur le parking de la mairie, à proximité des commerces.

Par ailleurs et dans une démarche de transition énergétique, la Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle va procéder au raccordement de ses équipements municipaux du centre-ville (dont notamment l'Hôtel de ville et l'école élémentaire Jules Lenormand) à la chaufferie biomasse des Groues (en amont de ces travaux de requalification de la rue Charles Beauhaire). Cela permettra une réduction significative de l'empreinte carbone des équipements de la commune.

Pour ce qui est du calendrier, 5 phases de travaux sont prévues et s'étaleront jusqu'à la fin de l'année 2024, pour un coût global estimé à 3 780 000 € (Orléans Métropole : 2 080 000 €- Saint-Jean-de-la-Ruelle : 1 700 000 €).

QUEL PROGRAMME POUR LES TRAVAUX ?

- **Phase 1** : travaux de raccordement des équipements municipaux à la chaufferie biomasse au réseau de chaleur (fin mai à septembre 2023)
 - Circulation automobile alternée
- **Phase 2** : requalification entre l'entrée de la tangentielle et la rue Jules-Lenormand (début septembre à mi-décembre 2023)
 - Circulation automobile déviée par la tangentielle, la rue Paul-Doumer et la rue Jules-Lenormand
- **Phase 3** : requalification entre la rue Jules-Lenormand et l'impasse du Cèdre (début janvier 2024 à fin avril 2024)
 - Circulation automobile déviée par la tangentielle, la rue des Champs frais et la rue Gambetta
- **Phase 4** : requalification entre l'impasse du Cèdre et le pont de Tours (début mai à fin octobre 2024)
 - Circulation automobile déviée par la tangentielle, la rue des Champs frais et la rue Gambetta
- **Phase 5** : aménagement du parking de la mairie de Saint Jean de la Ruelle (début novembre à fin décembre 2024)
 - Circulation automobile déviée par la tangentielle, la rue des Champs frais et la rue Gambetta

Pendant toute la durée des travaux, l'accès aux commerces et aux services publics communaux steoruellans restera possible et sera précisé par une signalétique spécifique.

TRANSPORTS EN COMMUN

S'agissant de la circulation des transports en commun sur le réseau Tao pendant les phases 2 à 5, tous les arrêts des lignes de bus 4 et 43 seront, sauf contrainte exceptionnelle, maintenus pendant la durée des travaux.

- Pour la ligne de bus n°3, une déviation sera mise en place par la rue Gambetta après l'arrêt « 11 octobre » dans le sens Saint Jean de la Ruelle à Ingré, et par la Tangentielle après l'arrêt « Clos du Moine » dans le sens Ingré à Saint Jean de la Ruelle.
- Les arrêts « Anna-Marly », « Mairie de Saint Jean de la Ruelle » et « Clos de la Jeunette » ne seront pas desservis pendant la durée des travaux.

Orléans Métropole, la Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle et Keolis Métropole Orléans travaillent actuellement à la création d'un arrêt temporaire permettant de croiser les lignes 3 et 4, afin de créer des correspondances et permettre la desserte du centre-ville. Toutes les informations relatives à ce dispositif seront précisées prochainement.

LE CHANTIER EN CHIFFRES

- + de 10 000 véhicules par jour circulent aujourd'hui dans la rue Charles-Beauhaire
- 750 mètres de réfection de voirie (entre le pont de Tours et l'entrée de la tangentielle)
- 95 arbres plantés pendant le chantier
- 18 mois de travaux
- Coût de l'opération : 3 780 000 € (Orléans Métropole : 2 080 000 € - Saint-Jean-de-la-Ruelle : 1 700 000 €).

À tout moment du chantier, les riverains pourront contacter l'équipe projet par e-mail : contact-beauhaire@orleans-metropole.fr.

Toutes les informations pratiques sur :
www.orleans-metropole.fr et sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr